









## **BOYCOTT INTERSYNDICAL**

## Comité technique national du 27 mars 2018

Les 5 organisations syndicales représentatives de l'Établissement public : CGT, CFDT, CGC, UNSA et SNUP ont décidé de ne pas siéger au Comité technique national du mardi 27 mars 2018 présidé par le Directeur général de la CDC.

## Les organisations syndicales constatent unanimement depuis le début de l'année :

- ▶ Une dégradation du dialogue social et des décisions unilatérales de la DRH : indemnité de mobilité géographique, accompagnement financier des mobilités internes, projet de fermeture des SVD,...
- Un manque de communication et de transparence : annonce du nouveau Comité exécutif de la CDC avec notamment la disparition du Caissier général, de la Directrice du Bancaire et l'entrée « surprise et à notre sens illégal » du Directeur général de la BPI.
- La non présentation du projet de réforme de la Commission de surveillance aux représentants du personnel.
- Des projets soumis à la hussarde devant le Comité technique : instance unique de concertation de l'Établissement public, Banques des territoires, ...

## Face à cette situation, les organisations syndicales ont saisi directement Éric Lombard :

Monsieur le Directeur général,

Nos organisations unanimes ont décidé de ne pas siéger au Comité technique le 27 mars. Nous avons voulu ainsi vous alerter sur les inquiétudes grandissantes qui se manifestent au sein de la CDC.

Nous enregistrons un faisceau de signaux inquiétants, qui soulèvent beaucoup de questions!

- Projet de loi PACTE intégrant des dispositions concernant la gouvernance de la CDC;
- Nomination de Monsieur Dufourcq au « comité exécutif » de la CDC ;
- Projet « Banque des territoires » plus avancé qu'il ne nous est dit ;
- Projet de décret pour créer une « instance unique », partant de la loi désormais validée de ratification des ordonnances : « tenant compte des spécificités de l'Etablissement public Caisse des Dépôts (dualité public-privé), elle adapte son cadre de dialogue social à la logique des ordonnances, en prévoyant notamment la mise en place d'une instance unique de représentation du personnel au sein de l'Etablissement public » (Flash RH du Lundi matin 26/03)

Par-delà la création d'une banque des territoires, vous avez répété à maintes reprises que vous êtes « porté par un projet ». Au vu de notre état d'information actuel nous redoutons les risques de mise en cause du statut même de l'Etablissement public. Nous demandons à échanger avec vous sur ce projet et ses conséquences pour toute la CDC.

Par ailleurs, les évolutions prévisibles ou possibles avec La Banque Postale et avec la BPI, mais aussi l'obtention de mandats nouveaux pour la CDC (dans le cadre de la DRS notamment), justifient à nos yeux un dialogue social cohérent et constructif, nous permettant d'apporter notre expertise et notre vigilance concernant la situation des personnels, leur emploi, leur rémunération, leurs statuts, leurs garanties, leur avenir.

Aussi, comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, le projet de transformation du CT et du CHSCT en une instance unique telle que rédigée dans le projet de décret ne nous convient pas. En effet, il ne garantit pas le dialogue social local, par bassin d'emploi, auquel nous tenons ; et il ne respecte pas la construction actuelle, côté Fonction publique, des CT et CHSCT : notamment la possibilité de désigner en les mandatant des représentants au sein des CHSCT.

C'est pourquoi, d'ici le 10 avril, date à laquelle un nouveau Comité technique a été convoqué avec le même ordre du jour, nous demandons particulièrement

- → Une évolution de ce projet avec notamment la prise en compte de nos demandes intersyndicales.
- $\rightarrow$  Une clarification et une actualisation du dossier dit « Banque des territoires »

Veuillez agréer, monsieur le Directeur général, l'assurance de notre haute considération.

L'intersyndicale CGT - CFDT - CGC - UNSA - SNUP

La Direction générale convoque un nouveau Comité technique national le 10 avril 2018.

Les organisations syndicales de la CDC demandent l'ouverture de véritables négociations sur les projets présentés et une prise en compte des revendications émises lors des réunions préparatoires.

Ensemble, elles exigent plus de transparence, de loyauté et le retour à un dialogue social de qualité!









